

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Date d'émission: 9/22/2016 Date de révision: Remplace la fiche: 10/10/2015 Version: 11.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
 Nom du produit : TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER
 n° CAS : 9010-79-1
 Type de produit : Polymères
 Formule brute : (C3H6)x - (C2H4)y
 Structure chimique :

WARNING :
 FOR STACKING
 PALLETS, SEE
 SECTION 7



Synonymes : 9010-79-1 ; PPC
 Groupe de produits : RC
 Autres moyens d'identification : POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER - PPC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle
 Utilisation de la substance/mélange : Pour une information plus détaillée, consulter la fiche technique

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

REFINING & CHEMICALS BRANCH
 TOTAL PETROCHEMICALS & REFINING SA/NV
 Rue de l'Industrie 52 Nijverheidsstraat - B-1040 BRUSSELS - BELGIUM
 T +32 (0)2.288.91.11
rc.fer-sds@total.com - www.total.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : N° d'appel d'urgence Carechem 24 International :
 • Europe: + 33 1 49 00 00 49 & Pays Anglophones: + 44 (0) 1235 239 670
 • Afrique & Moyen Orient: + 44 (0) 1235 239 671

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifocentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245	telephone number +32 2 264 96 30 (normal fee) if emergency number not available
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59	
Suisse	Centre Suisse d'Information Toxicologique Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum	Freiestrasse 16 8032 Zürich	+41 44 251 51 51 (de l'étranger) 145	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers

Autres dangers qui n'entraînent pas la classification

: Les fines particules peuvent provoquer une irritation du système respiratoire et des muqueuses. Contact avec le produit chaud - risque de brûlures graves. Chauffé à plus de 160°C, le produit peut dégager des vapeurs et des fumées irritantes pour les voies respiratoires et provoquer toux et sensation de suffocation. La manipulation du produit peut occasionner l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser les procédures de mise à la terre appropriées. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air. Poussières combustibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Copolymère d'Éthylène et de Propylène	(n° CAS) 9010-79-1	> 98	Non classé
Additif		< 2	Non classé

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Exposition aux aérosols, fumées et vapeurs du produit chauffé ou brûlé: Mettre la victime à l'air libre. Appeler un médecin.

Premiers soins après contact avec la peau : Exposition à des projections de produits chauds: Refroidir immédiatement les parties brûlées à l'aide d'eau froide (par immersion ou aspersion). Ne pas enlever les vêtements adhérent à la peau. En cas de brûlure grave, faire hospitaliser.

Premiers soins après contact oculaire : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées. En cas d'irritation provoquée par de fines particules: laver abondamment à l'eau courante jusqu'à disparition de l'irritation.

Premiers soins après ingestion : L'ingestion durant la manipulation est peu vraisemblable. Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Se référer au § 11 pour une description plus détaillée des effets.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : En cas de petits feux : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Eau. En cas de feu important : Mousse.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait disperser et répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : Combustible.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Aldéhydes. Cétones. Acétone. Acétaldéhyde. Formaldéhyde. Hydrocarbures. acrylaldéhyde; acroléine.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Autres informations : Avertir les pompiers et les autorités responsables de l'environnement. Eloigner le personnel superflu. Refroidir les surfaces exposées par pulvérisation d'eau.

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Gants. Lunettes de sécurité.

6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention : En cas de déversement accidentel, peut rendre le sol glissant. Ramasser mécaniquement le produit par aspiration et/ou par balayage. Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. Sur l'eau, récupérer/racler à la surface et verser dans un récipient pour l'élimination.

Autres informations : Éliminer les matières imprégnées dans un centre autorisé. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le contact avec les aliments et les boissons.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Se conformer aux réglementations en vigueur. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conditions de stockage : stocker à température ambiante et à pression atmosphérique dans l'emballage d'origine (sacs en plastique ou en carton) ou dans des silos construits en matériaux adéquats (aluminium, acier inoxydable, ...). Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Suivre des procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : trois palettes ne peuvent jamais être empilées les unes sur les autres. deux palettes peuvent l'être dans des conditions normales de rangement, dans le respect des règles de l'art et pour autant que l'état du sol le permette. cependant une palette qui porte le pictogramme dessiné au début de la fiche ne peut jamais être placée ni en-dessous, ni au-dessus d'une autre palette. N.B. par "palette", il est compris la palette et sa charge. au cas où des palettes sont entreposées dans des rayonnages, il convient de vérifier l'adéquation du rayonnage aux palettes.

Matériaux d'emballage : Polyéthylène. Sac en papier. Carton. Acier inoxydable.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandé aux utilisateurs professionnels.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER (9010-79-1)		
Belgique	Valeur seuil (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Fraction inhalable) 3 mg/m ³ particules respirables (fraction alvéolaire)
France	VME (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Fraction inhalable) (Poussières réputées sans effet spécifique) 5 mg/m ³ particules respirables (fraction alvéolaire) (Poussières réputées sans effet spécifique)
USA - ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ particules (fraction inhalable) 3 mg/m ³ particules respirables (fraction alvéolaire)

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Si la manipulation produit des poussières ou un dégagement de chaleur, prévoir une extraction locale pour assurer que l'exposition aux poussières ou aux produits de décomposition ne dépasse pas les niveaux d'expositions recommandés. Douches de sécurité. Fontaine oculaire.

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

Équipement de protection individuelle	: Vêtements étanche aux poussières. Gants. Lunettes de sécurité. Dégagement de poussières: masque antipoussière.
Protection des mains	: Gants de protection. Utiliser des gants isolants lors de la manipulation du produit à chaud
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité
Protection des voies respiratoires	: Masque anti-poussières/aérosols avec filtre type P1



Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.
Autres informations	: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Granules.
Couleur	: Translucide. Blanc.
Odeur	: Inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Non applicable
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: 160 - 165 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: ≈ 350 °C
Température d'auto-inflammation	: > 380 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 905 kg/m ³
Solubilité	: Eau: < 1 mg/l Insoluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 0.02 kg/m ³ (< 63 µm)

9.2. Autres informations

Teneur en COV	: < 0.3 %
---------------	-----------

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Possibilité d'électricité statique lors de la manipulation. Prendre des mesures de précaution contre les décharges d'électricité statique pouvant se produire lors d'opérations de mélange et de transfert.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition. Éviter les températures supérieures à 300°C.

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Bases fortes. Agents oxydants forts. Halogènes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: Le produit à chaud provoque des brûlures les produits de décomposition thermique à haute température pourraient être irritants
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis) pH: Non applicable
Indications complémentaires	: Les fines particules peuvent provoquer une irritation des muqueuses oculaires les produits de décomposition thermique à haute température pourraient être irritants Le produit à chaud provoque des brûlures
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Indications complémentaires	: les poussières générées par la manutention et le transport peuvent provoquer une irritation des voies respiratoires Chauffé à plus de 160°C, le produit peut dégager des vapeurs et des fumées irritantes pour les voies respiratoires et provoquer toux et sensation de suffocation
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - général : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement. Produit ne présentant pas de risque particulier pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER (9010-79-1)	
Persistance et dégradabilité	Produit persistant. Difficilement biodégradable.
DBO (% de DThO)	En dessous de la limite de détection

12.3. Potentiel de bioaccumulation

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER (9010-79-1)	
Potentiel de bioaccumulation	Faible potentiel de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER (9010-79-1)	
Ecologie - sol	Peu mobile.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER (9010-79-1)	
Résultats de l'évaluation PBT	Non requis

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables. Ne pas rejeter le produit dans l'environnement. Recycler le produit au maximum.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

- Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

- Transport maritime

Aucune donnée disponible

- Transport aérien

Aucune donnée disponible

- Transport par voie fluviale

Aucune donnée disponible

- Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Teneur en COV : < 0.3 %

15.1.2. Directives nationales

les présents enregistrements concernent les polymères, en ce qui concerne ceux des additifs, il convient de s'informer auprès de TOTAL qui délivrera les certificats nécessaires

Non listé dans l'EINECS (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Listé dans l'inventaire japonais ENCS (Existing & New Chemical Substances)

Listé dans l'AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)

Listé dans le KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)

Listé dans la Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)

Listed on the China Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Listé dans le NZIoC (New Zealand Inventory of Chemicals)

TOTAL POLYPROPYLENE HETEROPHASIC COPOLYMER

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec sa modification Règlement (UE) 2015/830

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

La substance n'est pas classée dangereuse pour la santé de l'homme ou pour ses effets sur l'environnement et n'est ni PBT ni vPvB, en conséquence, l'évaluation d'exposition ou la caractérisation des risques n'est pas requise. Pour les travaux qui nécessitent une intervention des travailleurs, la substance doit être manipulée dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations : Formation du personnel sur les bonnes pratiques. Les manipulations ne doivent être effectuées que par du personnel qualifié et autorisé. Utiliser de bonnes mesures d'hygiène personnelle.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ce document s'applique au produit EN L'ETAT, conforme aux spécifications fournies par TOTAL et utilisé seul.

En cas de combinaisons ou de mélanges, s'assurer qu'aucun danger nouveau ne puisse apparaître.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés de bonne foi et basés sur nos dernières connaissances relatives au produit concerné, à la date d'édition.

Toutefois certaines données sont en cours de révision.

L'attention des utilisateurs est attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est destiné. Cette fiche ne doit être utilisée et reproduite qu'à des fins de prévention et de sécurité.

L'énumération des textes législatifs, réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive.

Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

L'utilisateur du produit doit également porter à la connaissance des personnes qui peuvent entrer en contact avec le produit (emploi, stockage, nettoyage des conteneurs, interventions diverses) toutes les informations nécessaires à la sécurité du travail, à la protection de la santé et de l'environnement, en leur transmettant cette fiche de données de sécurité.